

DEC171692DR10

**Décision portant nomination de M. Bruno Senger aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'unité mixte UMR7156 intitulée Génétique Moléculaire, Génomique, Microbiologie (GMGM)**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n°82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

**Vu** l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

**Vu** l'instruction n°122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** la décision n°DEC122886DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR7156 intitulée Génétique Moléculaire, Génomique, Microbiologie (GMGM) et nommant M. Ivan Tarassov en qualité de directeur ;

**Vu** le certificat de formation de personne compétente en radioprotection niveau 2 dans le secteur industrie option sources radioactives non scellées délivré à M. Bruno Senger le 12 mai 2017 par l'APAVE ;

**DECIDE :**

**Article 1er : Nomination**

M. Bruno Senger, chargé de recherche, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 7 juin 2017.

**Article 2 : Missions**

M. Bruno Senger exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

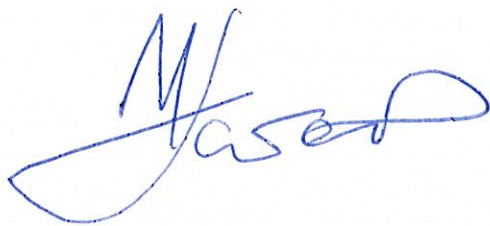
**Article 3 : Communication obligatoire**

L'identité et les coordonnées de M. Bruno Senger sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 13 juillet 2017

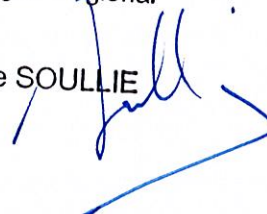


Le directeur de l'unité  
Ivan Tarassov

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué Régional

Patrice SOULLIE



Visa du président de l'Université de Strasbourg

Le Président de  
l'Université de Strasbourg



  
Michel DENEKEN